



COMMISSION DEPARTEMENTALE GESTION DES COMPETITIONS

du 19/06/2025

*** Annexe au Procès-verbal n°16 ***

Téléconsultation

Membres présents : Bruno BECHET (Président) - Thierry AUBERT (secrétaire) - Éric ANDEOLE - Léone RIER - Patrick BAILLARD – Romain FELDHOFFER – Philippe CHERADAME.

Informations : Les présentes décisions de la Commission Départementale de Gestion des Compétitions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de **SEPT (7) jours**. Toutefois, le délai d'appel est réduit à **DEUX (2) jours** si la décision contestée porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou si le calendrier de la compétition l'exige à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

RECTIFICATIF.

1/ Championnat SENIORS D2 B - CLASSEMENT :

La Commission,

Après vérification de certains éléments, le classement du groupe D2 B est le suivant :

| D2 - B | | |
|--------|-----------------------|--------|
| 515902 | ESP. CONDE S/SARTHE 2 | 46 |
| 501478 | US MORTAGNAISE 2 | 46 |
| 544828 | US ALENCONNAISE 61 3 | 44 |
| 521210 | AS BOUCE | 43 |
| 501483 | LE MELE US 1 | 42 |
| 533892 | SARCEAUX ESPOIR AS | 30 |
| 519301 | PAYS D'OUCHE | 30 |
| 501496 | AM.S. GACEENNE | 26 |
| 548335 | SAM FOOTBALL | 25 |
| 509622 | U.S. THEILLOISE | 18(11) |
| 547714 | O.ALENCONNAIS | 12 |
| 524297 | ES ECOUVES 2 | 6 |

2/ Championnat SENIORS D2 B – ACCESSIONS DESCENTES:

Suivant le nouveau classement du groupe D2 B, les accessions et descentes restent les mêmes :
Accède au Championnat D1 : **PASSAIS ST FRAIMBAUL – ATHIS US – ESP CONDE/SARTHE 2.**

La Commission,

Dit que les clubs suivants descendent en championnat D3 : AS LA SELLE LA FORGE 2 – EP RANES – AS MAGNY LE DESERT – O. ALENCONNAIS – ES ECOUVES 2.

3/ Championnat SENIORS Ligue R3 – DESCENTES:

La Commission,
Prend connaissance des descentes du Championnat R3 pour les équipes de l'Orne, suivant le PV n° 25 du 18 juin 2025 de la Commission Régionale d'Administration des Compétitions :
J. Fertoise Bagnoles 2 – JS de Tinchebray 1 – CO Céaucé 1.

4/ Championnats SENIORS – Projet d'élaboration des groupes :

La Commission,
Après avoir pris connaissance du courrier du club de S.C. DAMIGNY,
Ne peut que maintenir la position initiale,

Invite le club à se rapprocher des clubs des autres groupes pour un potentiel échange.

=====
Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel du DOF dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN.
=====

Le secrétaire



Le Président

